

Collège des producteurs
24/11/2021
Vincent Van Zande
Phillipe Servais Mahia

Financer la diversification agricole (et agro- alimentaire)

SOMMAIRE

01

1. Prêt coup de pouce

02

2. Financement participatif

03

3. Aides-Subsides

- Garantie
- Financement
- Capital

04

4. Business Angels / Venture Capital / Obligations – actions

05

5. Financement bancaires

I. PRÊTS COUPS DE POUCE

- Le prêt Coup de pouce permet **aux particuliers** de prêter de l'argent aux entreprises et aux indépendants en Wallonie tout en bénéficiant d'un **avantage fiscal** sous la forme d'un crédit d'impôt.
- Durée jusqu'à 10 ans
- Montant jusqu'à 250.000 €
- **Taux d'intérêt** : minimum 0,875% et maximum 1,75% (taux légal en vigueur en 2020).
- Tel: +32 (0)4/237 07 70
- Courriel: info@pretcoupdepouce.be
- Site web: http://www.pretcoupdepouce.be

2. FINANCEMENT PARTICIPATIF

MiiMOSA Prêt rémunéré

Succès Prêt rémunéré 5%


109 945 € collectés

Objectif de 200 000 € 54 %

Taux d'intérêt 5%/an	Durée 🔒
Échéances mensuelles	Différé amortissable avec différé de 6 mois

Montant minimum
50 €

Fiscalité
Les intérêts de ce projet sont exonérés du précompte mobilier



Houblonnière du Renard, culture coopérative de
Pécrot, Belgique

Succès Don avec contrepartie

7 244 € collectés

La Brasserie du Renard a besoin de vous pour doubler la récolte de houblon BIO de son projet de culture coopérative à Grez-Doiceau.

par Brasserie du Renard

- Avec contre-partie en nature
 - www.MiiMOSA.com jusqu'à 50.000 €
 - Dons entre 10 et 2.500 €
- Avec contre-partie en intérêt (ou en participation au capital)
 - MiiMOSA : jusque 1 m^{ns} eur
 - Ecco Nova– développement durable & transition énergétique
 - Look&Fin pour les PME – 5 m^{ns} €
 - Taux d'intérêt entre 1 et 5% en fonction du risque
- Création d'effet de levier auprès de la banque

ADISA

SIAW

GARANTIE SOWALFIN

PRODUIT MIXTE

COFINANCEMENT

EASY'UP

EASY GREEN

3. AIDES ET SUBSIDES

ADISA

- Jusqu'au 31 décembre 2022
- Soit
 - Aides à l'investissement classique pour la diversification Agricole
 - Aides à l'investissement pour la diversification non Agricole (enveloppe faible)
 - Des aides possibles pour les PME
- Obligation de passer par un consultant (sauf PME)
- Bloc de sélection
- Accord préalable à l'investissement
- Subvention en capital sur l'investissement admissible, avec un max de 40%
- questions.dgo31103@spw.wallonie.be <https://agriculture.wallonie.be/adisa>

LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT AGRICOLE DE WALLONIE (S.I.A.W.)

- La S.I.A.W. a spécifiquement pour mission d'apporter un soutien financier à des projets développés par des PME/TPE wallonnes
- Le secteur de l'agro-alimentaire, première transformation agricole, horticole et sylvicole, production d'énergie.
- Pas si Adisa possible
- Pour les investissements et fonds de roulement.
- Max 40% du besoin et pas plus que crédit bancaire. Limite à 400.000 €
- Prise de participation en capital possible
- Dossier introduit par la banque.
- info@sriw.be – 04/211.98.11

PRODUIT MIXTE SOCAMUT

- Pour financer des investissements immobiliers et mobiliers, constitution ou reconstituer du fonds de roulement, reprendre une autre entreprise.
- Accord automatique
- Montant = 75.000 € (dont 50.000 € de la banque et 25.000 € de Sowalfin).
 - Même durée que le crédit bancaire, maximum 10 ans (ou 15 ans si objet immobilier), avec une éventuelle franchise de 6 mois maximum.
 - Taux du crédit bancaire conjoint moins deux pourcents (-2%), avec un minimum de 1,25%
 - Aucune sûreté ni d'apport personnel minimum exigés
- Garantie (max 75% et supplétive)
 - Au maximum, la durée du crédit bancaire et maximum 10 ans (franchise incluse).
 - Commission de 1% sur la somme des soldes restant dus annuels garantis
- Demande introduite par la banque



Produit mixte - Sowalfin

SOWALFIN - GARANTIE

- Permet d'améliorer les garanties (partielles et supplétives) pour les banques si la PME ne dispose pas de sûretés suffisantes
- Pour quels types de projets ?
 - Immobilisations corporelles et incorporelles
 - Besoin en fonds de roulement
 - Reprise d'une entreprise
 - Garantie de bonne fin d'une opération
- Max 75% du crédit octroyé plafonnée à 1,5 mio €
- Durée : max. 10 ans
- Garantie « en tête » (seule garantie du groupe Sowalfin connue au départ)
 - Uniquement investissement immobiliers et mobiliers avec Commission : 1,5% payée en 1 seule fois au début du crédit
- Non valable pour le secteur Agricole
- Introduit par la banque



Garantie SOWALFIN - Sowalfin

SOWALFIN - COFINANCEMENT

- Investissement, reprise d'activité, financement du cycle d'exploitation
- Min 25.000 € – max. 500.000 €
- Max 40% du montage financier , max. le montant du crédit bancaire conjoint
- Taux : Taux de la banque – 2% avec un taux plancher correspondant à IRS de la durée du crédit (ou 0 si IRS négatif) + 1,25% pour création /développement / 1,75% pour reprise d'entreprise
- Durée : idem crédit bancaire mais max. 15 ans
- Pas de sûretés exigées à l'entreprise
- Garantie bancaire de 25% du prêt initial en faveur de la Sowalfin
- Demande introduite par la banque
- Non valable pour le secteur agricole



Prêt SOWALFIN - Sowalfin

SOWALFIN – EASY-UP

- Easy'up accélère la commercialisation d'innovations de produits, de services, de process de production voire de distribution au moyen d'un financement mis à disposition rapidement.
- Easy'up permet d'**emprunter jusqu'à 500.000 €**, ou 40 % des besoins en financement. Le prêt peut s'étendre sur une durée allant jusqu'à 10 ans ; il vise les TPE et PME qui envisagent de **commercialiser une innovation**. Il peut couvrir toutes les dépenses liées au projet :
 - Frais de personnel, y compris commercial
 - Frais de sous-traitance/consultance
 - Achats de matières premières, composants
Investissements mobiliers et immobiliers (bâtiment, machines, outillage)
Frais commerciaux et de communication
- Candidature à introduire par le porteur de projet ou par la banque
- Valable pour le secteur agricole

Financer mon projet innovant
avec Easy'up



www.novallia.be

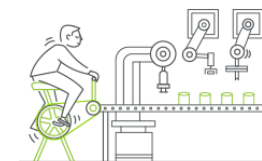
04/220.51.90

info@novallia.be

EASY-GREEN

- **Easy'green** est un dispositif de **financement et d'accompagnement** proposé par **SOWALFIN Eco-transition**.
 - Optimisation de l'efficacité énergétique (et l'eau)
 - de l'outil de production (optimisation, récupération, isolation tuyaux, station d'épuration, ...)
 - et/ou des bâtiments/bureaux (enveloppe, chauffage/froid, éclairage, cogénération, citerne d'eau de pluie, ...)
 - Production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables, consommée par la TPE et PME (PV, éolien, géothermie, solaire thermique, ...) + stockage, bornes de chargement, ...
 - Gestion intelligente de l'énergie : comptage, supervision, ...
- Prêt sous toutes formes (subordonné, garanti, CT, LT,...)
- Une prise de participation en capital en pari passu avec la banque
- Dossier à introduite par le porteur de projet idéalement avant la décision de la banque
- Valable pour le secteur agricole

Réussir la transition énergétique
de mon entreprise avec Easy'green



W.ALTER - COOPÉRATIVES

- Uniquement pour les projets coopératifs en économie sociale : Financement Brasero ou prêts via W.Alter, (ex. SOWECSOM)
- Sous forme d'apports de fonds propres,
- Prêts ordinaires,
- de Prêts convertibles
 - Utilisé au démarrage.
 - Possibilité de convertir le prêt en actions. La conversion s'organise sur les mêmes principes que pour un apport en fonds propres (1 pour 1). En cas de conversion, W.Alter ne peut devenir actionnaire majoritaire.
- L'apport en capital peut monter jusqu'à 200.000 € voire 500.000 € si le projet est dans la transition énergétique
- Le montant du financement varie entre 5.000 € et 25.000 €.
- Introduction du dossier par le porteur de projet
- [W.Alter, le partenaire financier de vos projets d'économie sociale et coopérative en Wallonie \(w.alter.be\)](http://w.alter.be)

4. BUSINESS ANGELS ET CAPITAL À RISQUES

- BeAngels ◦ Business support and smart early stage financing
- 9 invest wallons qui ont ensemble 14 filiales
 - Investissement en capital-risque
 - En vous associant avec l'un d'eux, vous accepterez de partager votre participation à l'actionnariat et donc votre capacité de décision stratégique.
 - PME non agricoles



6. CREDITS BANCAIRES

L'achat d'un bien immobilier (bâtiment, hall) ou matériel mobilier (machines,..) sur une durée > 5 ans	Crédit d'investissement
L'achat d'un bien immobilier (bâtiment, hall) ou matériel mobilier (machines,..) sur une durée > 5 ans avec un taux d'intérêt variable et avec la possibilité de rembourser plus rapidement que prévu et ceci sans frais	Roll-Over
L'utilisation de biens (neuf ou occasion) des biens mobilier TVAC et sans l'ajout des fonds propres avec option d'achat à la fin du contrat avec impact sur le bilan	Leasing
L'utilisation du nouveaux matériel roulant TVAC et ceci sans l'ajout des fonds propres avec l'option d'achat à la fin du contrat sans impact sur le bilan	Renting
L'achat des biens plutôt réduits (voiture, hardware, software) sur une durée plutôt courte (< 5ans)	PAT

CONCLUSION

- Identifier l'éligibilité aux différentes aides (agricole, petites et moyennes entreprises, indépendants)
- La banque comme interlocuteur privilégié pour vous aiguiller
 - Au même moment que le comptable,
 - et les conseillers externes (MCH, Group One, CGTA,...)

Crelan en quelques mots

Coopérative

Belge

Locale

**Engagé
socialement**



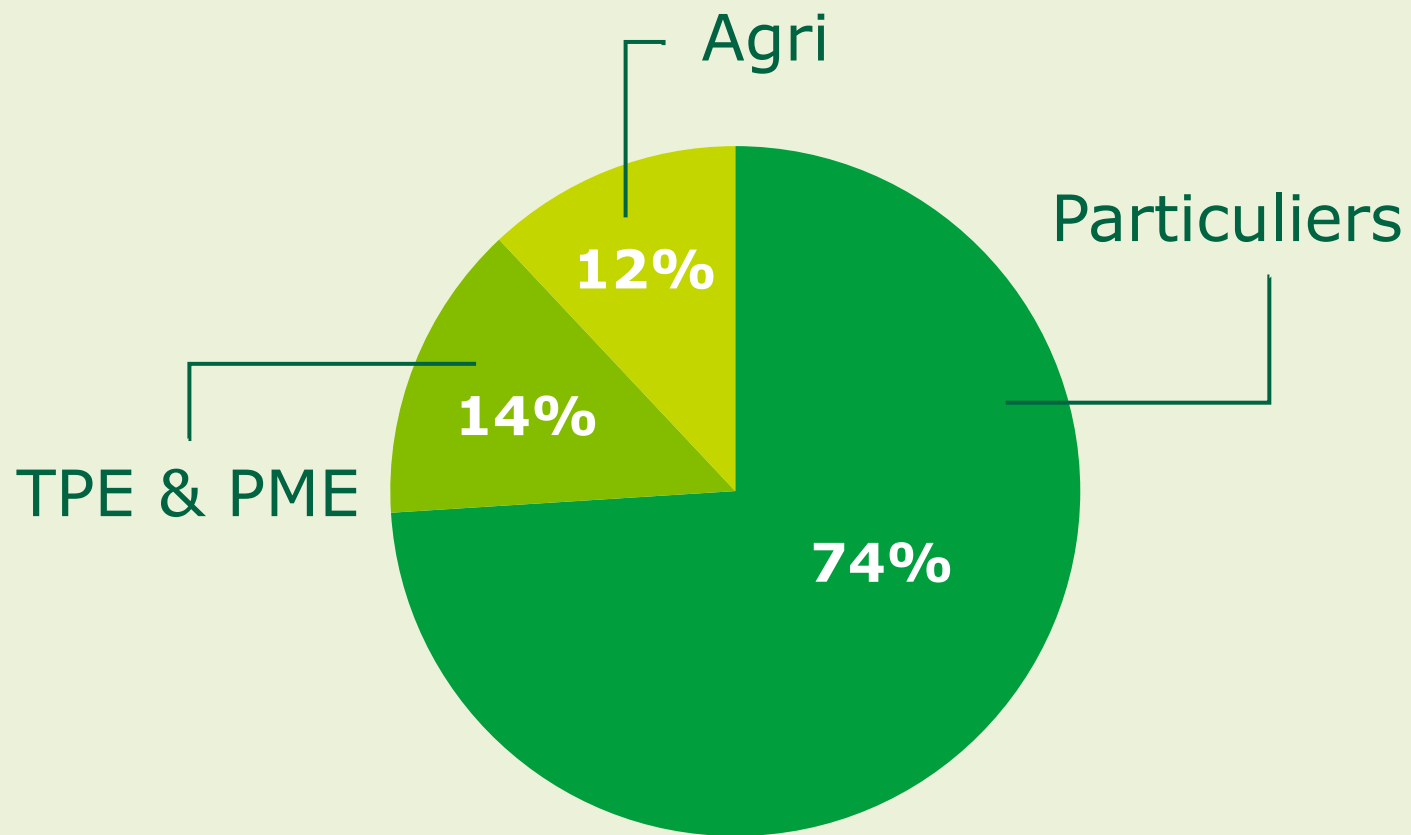
Ensemble pour une autre banque

- > 275.000 coopérateurs
- > La plus grande cooperative de Belgique
- > Avantages bancaires et non-bancaires



Belge à 100%

- > Toutes les décisions sont prises en Belgique
- > Focalisé sur notre économie

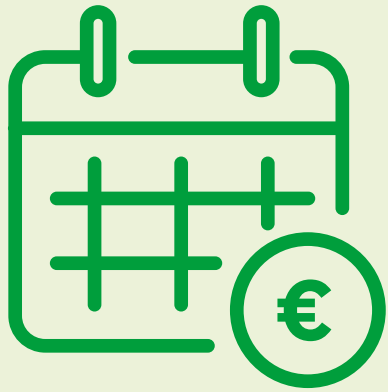


**17 m^{ds} euro en
portefeuille**



**19 m^{ds} euro en
placements (bilantaire)**

Votre partenaire pour



Paiements
journaliers



Epargne et
placements

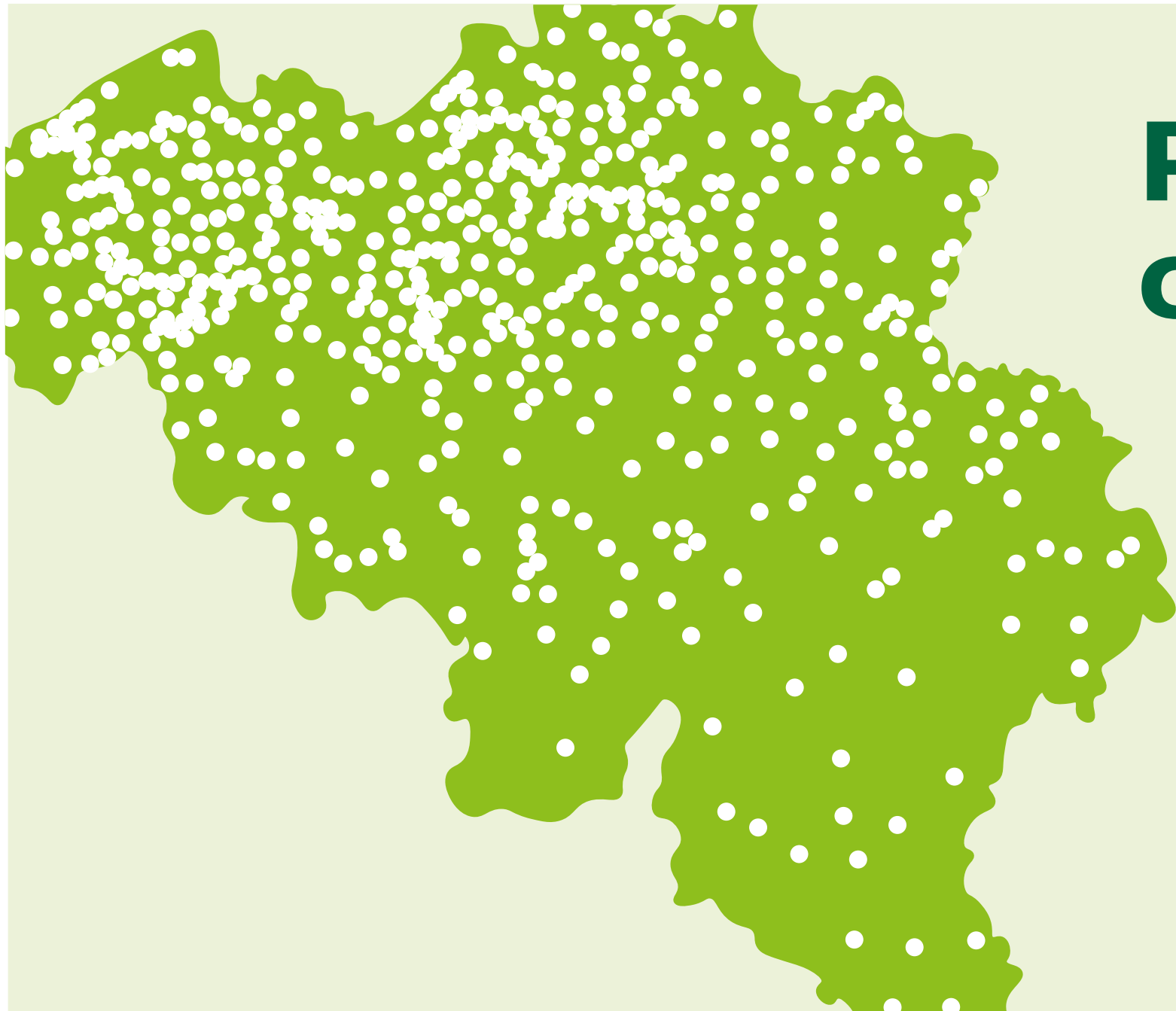


Crédits



Assurances





Proche de chez vous

- > 508 agences pour les particuliers assurent une présence locale



Crelan expert

**BUSINESS
& AGRI**

Compétences

180 agences spécialisée dans le segment PME / Agricole

> Appuyé par des business bankers

mariehelene.vroman@crelan.be

philippe.servaismahia@crelan.be

gauthier.branders@crelan.be

michel.hoyos@crelan.be

vincent.stasse@crelan.be

dominique.libertHQ@crelan.be

menana.touijar@crelan.be